SECTION de la VENDÉE

DECLARATION LIMINAIRE

COMITE TECHNIQUE LOCAL
du 14/01/2021 ***(2ème convocation)***

M. Le Président,

Les restructurations en cours et à venir sont au cœur des préoccupations des agents, suscitant de multiples interrogations chez les collègues concernés directement par des suppressions ou transferts de missions, qui plus est, dans des circonstances sanitaires détériorant encore les conditions de travail.

Depuis la fin du confinement du printemps dernier, le Directeur Général s'est empressé de remettre sur les rails le NRP, réforme marquant le début de la fin de la DGFiP telle que nous la connaissons.
Les fermetures des structures de notre réseau vont aller bon train ces trois prochaines années, au détriment des missions de service public sur l'ensemble du territoire, contrairement à ce que vous affirmez depuis l'annonce de ce NRP. Au prétexte de modernisation de notre administration, nous allons désormais vers le « tout numérique ». Pourtant la population n'a jamais eu autant besoin d'un accueil physique et humain de proximité. Vous osez écrire dans vos documents que « les usagers se montrent davantage sensibles à la prise en charge de leur demande plutôt qu' à la résolution immédiate de leur difficulté » … C'est à se demander depuis combien de temps vous ne vous êtes pas installé à l'un de nos guichets ! Ce que veulent les usagers, ce sont des réponses immédiates à leurs questions, et non des réponses différées.

Nous avons une question simple Mr Le Président, avez-vous pensé aux exclus du numérique ? Qu'avez-vous mis en place pour eux ?

Selon une étude publiée par la Banque des territoires, les seniors et les plus précaires restent les premières victimes de l'illectronisme.
13 millions, c'est le nombre de Français considérés comme victimes de la fracture numérique par différentes études. Ce terme recouvre en réalité de nombreuses réalités, propres aux générations, territoires, et niveaux d'éducation de chacun.
Sans surprise, il en ressort que les seniors sont les premiers concernés par une forme de décrochage numérique. En effet, 21% des plus de 65 ans n'ont tout bonnement pas accès à Internet, là où 91% des Français tous âges confondus y ont pourtant accès.
Les plus précaires sont également touchés. Ainsi, 17% des personnes percevant moins de 1500 euros mensuels disent ne pas avoir accès à Internet, que ce soit sur smartphone ou par ordinateur.

Étrangement, et le chiffre est certainement lié au poids des seniors dans les "exclus du numérique", la première raison pour laquelle les Français disent ne pas avoir accès à Internet n'est pas le coût de l'équipement (15% seulement avancent cette explication), mais l'absence d'intérêt (35%).

Devant ces chiffres révélateurs, vous répondrez sûrement que c'est justement la mission des Maisons France Service, solution miracle à tous nos maux, de permettre à toutes ces personnes d'accéder au numérique.

Croyez-vous vraiment qu'il suffise de mettre un ordinateur en libre service, avec l'assistance d'une personne pour vous aider à vous connecter, pour que les démarches administratives deviennent abordables pour tous ?

Lisez alors l'étude dont nous vous parlons. Elle rapporte que la réalisation de démarches administratives remonte en tête des activités les plus complexes sur Internet. Seules 36 % des personnes interrogées considèrent qu'il est facile d'effectuer ses démarches en ligne quand près d'un quart estime que c'est difficile.
Plus inquiétant encore, plus de la moitié des sondés disent avoir déjà abandonné une démarche en cours de route face aux difficultés. L'écrasante majorité invoque non pas la complexité de l'outil numérique, mais simplement le « *manque de clarté »* de la démarche.
Comme vous pouvez le constater, le tout numérique et le service public version 2.0 n'est vraiment pas la panacée !

Dans ce contexte de restructurations, cette année encore, le couperet des suppressions d'emplois vient de tomber. Il n'épargne pas les ministères économiques et financiers (MEF) dont les missions consistent précisément à gérer, préserver et relancer l'économie et les finances de notre pays. Cette nouvelle saignée est intolérable : 1800 suppressions d'emplois à la DGFiP. A titre de comparaison, notre administration va perdre en 2021 un nombre d'agents équivalent à celui des effectifs globaux de deux fois et demi une direction locale telle que la nôtre. 1 800 agents, c'est également la moitié des effectifs des 7 Directions informatiques ou trois quarts des effectifs des Directions de contrôle fiscal. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : c'est du sabordage en règle !

Cet exercice annuel est complété d'un nouveau dispositif appelé « rebasage » consistant, selon la DGFIP, en une simple « opération technique visant à corriger le décalage persistant et marqué qui peut exister entre les emplois implantés et les effectifs réels ». Pour faire simple, la DGFiP considère que les emplois non pourvus depuis plusieurs années sont pour ainsi dire déjà inexistants. Elle profite donc de l'exercice emploi pour en supprimer discrètement quelques-uns, en plus des 1800 annoncés. Mais ce sont bien de vrais emplois qui sont supprimés !!! Pour la Vendée, pas moins de 3 emplois de cadres C supprimés, en plus des chiffres annoncés !!!

FO DGFiP condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFiP doivent disposer des moyens nécessaires, et ce n'est certainement pas avec ces 19 suppressions d'emplois que nous allons y parvenir !

FO DGFiP exige l'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de toutes les missions exercées et d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens.

À l'occasion de ce CTL, nous aimerions revenir sur les premières ruptures conventionnelles. En effet, le montant de l'indemnité correspond souvent au montant plancher tel que le demandait le Directeur Général. Mais il semble que ce ne soit pas le cas pour tous.
Pourriez-vous nous dire quels en sont les motifs et si la Vendée est concernée par ces différences de traitement ?

Comme lors du précédent CTL, sachez M Le Président, que :
→ nous sommes fiers de garder la tête haute en portant nos revendications.
→ nous sommes fiers de ne pas nous soumettre à cette vision dégradée du service public.
→ nous sommes navrés de voir décliner le service public de la DGFiP.
→ nous sommes navrés de ne pas être écoutés !
En pleine période épidémique et avec cette vaste crise économique, comment comprendre l'obstination de notre Direction Générale à maintenir et à accélérer les réformes ? Le refus de l'administration de les suspendre est inacceptable, voire irresponsable !

Vous trouverez certainement que nous nous répétons, Monsieur le Président, mais devant la surdité dont fait preuve la Direction Générale, il est de notre devoir de répéter encore et encore notre incompréhension et notre indignation .

Les CTL, tout comme les CHSCT, vont bientôt disparaître pour restreindre encore un peu plus le dialogue social. Mais nous serons toujours là, face à vous, pour combattre par tous les moyens vos réformes, vous apporter la contradiction et dénoncer les dérives à venir, notamment sur la gestion des personnels.
Ce mépris du dialogue social n'est pas nouveau, mais il atteint son paroxysme ! C'est même à une mascarade de dialogue social que nous faisons face ces dernières années.

On nous écoute poliment mais nos avis ne sont pratiquement jamais pris en compte.
Vous l'aurez compris, nous ne sommes pas résignés, loin de là. Bien au contraire, soyez sûr que les représentants FO resteront combatifs.
FO DGFiP n'a pas confiné ses revendications et continuera activement de défendre au mieux les intérêts des personnels.

Nous aurions voulu terminer sur une note positive cette première déclaration liminaire 2021 mais en vain, le Père Noël n'est manifestement pas passé à la DGFiP !

Seul le Père FOURNEL a su animer ces fêtes de fin d'année avec son traditionnel pipeau !
En même temps, nous ne nous faisions aucune illusion...